Rueil-Malmaison, le 4 mai 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée générale mixte des actionnaires de VINCI

- **Une excellente année 2003**
- **Une forte activité commerciale au 1er trimestre 2004**
- **Bonne visibilité sur l'ensemble de l'exercice**

L'assemblée générale mixte des actionnaires de VINCI s'est réunie le 4 mai 2004 sous la présidence d'Antoine Zacharias.

Elle a approuvé les comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2003 et la nomination de Monsieur Quentin DAVIES au poste d'administrateur.

Comptes de l'exercice 2003

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de VINCI a dépassé les 18 milliards d'euros en 2003, en augmentation de 4,3% à structure comparable par rapport à l'année précédente (+3,2% à structure réelle). La hausse du chiffre d'affaires s'établit à 5,5% à changes constants, après neutralisation des effets de la dépréciation de la livre sterling, du dollar et des monnaies corrélées, pour un montant proche de 400 millions d'euros.

L'activité a été tirée en particulier par les bonnes performances des filiales françaises et la progression des filiales en Europe centrale dont le chiffre d'affaires a représenté un montant proche de 1 milliard d'euros en progression de 15% sur l'année précédente.

***Chiffre d'affaires par métier* ***

	2003	2002	Variation 2003/2002		
(en millions d'euros)			à structure réelle	à structure constante	à changes constants
Concessions et services	1 895	1 851	2,4%	2,3%	6,4%
Energies	3 115	3 044	2,3%	0,6%	2,6%
Routes	5 338	5 209	2,5%	4,6%	5,1%
Construction	7 716	7 350	5,0%	6,6%	7,5%
Holding, divers et éliminations	47	100			
Total	**18 111**	**17 554**	**3,2%**	**4,3%**	**5,5%**

** données présentées aux bornes de chaque pôle de métiers avant élimination des opérations réalisées avec les autres pôles*

Résultats

Le résultat net consolidé part du Groupe s'inscrit à 541,4 millions d'euros en hausse de plus de 13% par rapport à l'exercice précédent.

Cette progression du résultat net traduit l'amélioration du résultat d'exploitation, qui a atteint 1 166 millions d'euros, soit une hausse de 9,2% par rapport à 2002 (+10,1% à changes constants). Il représente 6,4% du chiffre d'affaires contre 6,1% en 2002.

Tous les métiers ont contribué à cette nouvelle progression du résultat d'exploitation, dans la continuité de la tendance des années précédentes.

Résultat d'exploitation par métier

(en millions d'euros)	**2003**	**% CA**	**2002**	**% CA**
Concessions et services	599,8	31,7%	566,6	30,6%
Energies	129,2	4,1%	117,8	3,9%
Routes	200,8	3,8%	165,7	3,2%
Construction	221,9	2,9%	212,3	2,9%
Holding et divers	14,3		4,9	
Total	**1 166,0**	**6,4%**	**1 067,3**	**6,1%**

Le résultat courant s'est accru de 19% à 1 042 millions d'euros, soit 5,8% du chiffre d'affaires. Il intègre une amélioration du résultat financier sous l'effet notamment du dividende reçu pour la première fois d'ASF.

Une forte génération de cash flow d'exploitation / une structure financière renforcée

Le cash flow disponible pour le développement est supérieur à 1 milliard d'euros, d'un niveau comparable à celui de l'année précédente, grâce notamment à la progression de 13% de la capacité d'autofinancement.

Après prise en compte des investissements de développement dans les concessions (526 millions d'euros), en hausse de près de 30%, et des investissements financiers (258 millions d'euros), concernant, à l'essentiel, une acquisition complémentaire de titres ASF et des rachats d'actions propres, il ressort, au global, il ressort un flux de trésorerie positif de 234 millions d'euros sur l'exercice, qui ramène l'endettement net consolidé du Groupe à 2,26 milliards d'euros au 31 décembre 2003.

Alors que l'endettement des concessions est resté pratiquement stable à 3 milliards d'euros, la trésorerie nette des autres pôles et des holdings s'élevait au 31 décembre 2003 à 743 millions d'euros, en augmentation de 303 millions d'euros par rapport à fin 2002. Elle est supérieure d'environ 100 millions d'euros à son niveau de fin 2001, précédant l'entrée de VINCI au capital des ASF.

Ainsi, le cash généré au cours des deux dernières années, principalement par l'exploitation des entreprises du Groupe, aura permis de financer intégralement l'investissement réalisé par VINCI dans ASF et de reconstituer une trésorerie supérieure à son niveau antérieur.

Dividende

L'assemblée a décidé de porter le dividende à 2,36 euros par action, soit 3,54 euros y compris avoir fiscal, ce qui représente une hausse de 31% par rapport à 2002. Sur la base du cours actuel

de l'action VINCI, le rendement est de plus de 4 %. Le dividende sera mis en paiement le 11 mai 2004.

Nomination d'un nouvel administrateur

L'assemblée générale a approuvé la nomination comme administrateur de Monsieur Quentin Davies, membre du Parlement britannique qui avait jusque-là était coopté au conseil d'administration de VINCI.

Organisation de la Direction

Antoine Zacharias a par ailleurs évoqué le départ à la retraite début 2005 de Bernard Huvelin aujourd'hui administrateur – directeur général délégué. Il lui a rendu hommage et a fait part de son intention de le nommer conseiller du Président.
Il a annoncé son intention d'appeler auprès de lui Xavier Huillard Directeur Général délégué pour lui confier la supervision de la construction, des travaux routiers et des travaux électriques (Xavier Huillard restant Président de VINCI Energies) et l'assister dans les dossiers de développement du groupe, Antoine Zacharias conservant la présidence de Vinci Concessions.

Décisions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale sous la présidence d'Antoine Zacharias. Il a désigné, pour former le comité des rémunérations, Messieurs Alain Dinin, Patrick Faure et Quentin Davies, ce dernier en assurant la présidence.

Le conseil d'administration a par ailleurs décidé de réduire le capital social de VINCI par annulation de 476500 actions. Le capital social de VINCI se trouve ainsi ramené à 84325167 actions.

Bonnes perspectives pour 2004

Le début de l'année 2004 est excellent :

- l'activité en forte progression avec un chiffre d'affaires qui atteint plus de 4 milliards d'euros au premier trimestre, en progression de 8,3 %,
- le carnet de commandes à 12,7 milliards d'euros atteint un très haut niveau. Il représente plus de 9 mois d'activité.
-

Evoquant les perspectives 2004, Antoine Zacharias a déclaré qu'avec un chiffre d'affaires trimestriel en forte progression, un carnet de commandes à un très haut niveau et des activités opérationnelles ayant démontré leurs capacités d'adaptation à la conjoncture et à l'évolution de leurs marchés, le groupe VINCI pouvait envisager l'exercice avec sérénité, considérant que 2004 ne devrait, une nouvelle fois, pas décevoir. «Il n'y a aucune raison pour que le beau rythme annuel de croissance de nos résultats soit interrompu «a-t-il dit.

Contact presse : Virginie Christnacht
Tél. : 01 47 16 31 82
Fax : 01 47 16 33 88
e-mail : vchristnacht@vinci.com
Ce communiqué est disponible en français, en anglais et en allemand
sur le site web de VINCI : www.vinci.com